



La société limougeaude I.Ceram reçoit le prix Etienne-Marcel 2017

LIMOGES ECONOMIE INNOVATION

Publié le 29/06/2017 à 11h47



Lors de la remise du prix à Paris.



I.Ceram fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique à Limoges. Elle vient de recevoir un prix.

La société limougeaude I.Ceram a reçu ce mercredi 28 juin au Sénat, à Paris, le prix Etienne-Marcel 2017 pour sa stratégie d'innovation et son engagement social au quotidien.

Fondé en 2011 par Bernard Cohen-Hadad, le Prix Etienne-Marcel récompense les PME performantes qui mettent l'homme, le territoire et la préservation de la planète au cœur de leur activité. Ce prix permet de faire connaître et partager les bonnes pratiques des entrepreneurs qui font preuve d'initiatives novatrices bien au-delà de leur objet social.

I.Ceram, par la réalisation de deux premières mondiales médicales au cours des 24 derniers mois et par son engagement auprès de l'association "Nos Quartiers ont du Talents" (afin d'aider les jeunes diplômés issus des quartiers modestes), a démontré son implication et sa volonté de contribuer activement au progrès tant médical que social.

Nous sommes très fiers de recevoir ce prix Etienne Marcel qui valorise le travail de nos équipes. L'intégration et la formation des jeunes au service de l'excellence fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Notre activité étant dédiée à l'humain, il nous semble essentiel de donner du sens à l'engagement de nos salariés et sommes convaincus que cela favorise la performance de l'entreprise. Ce prix nous conforte dans cette vision et nous encourage à maintenir notre engagement social. »

ANDRÉ KÉRISIT (PDG d'I.Ceram)

LIRE LE JOURNAL



L'ÉVÉNEMENT
POUR LES
ENTREPRISES DE
LA HAUTE-VIENNE

lundi 4 décembre

Opéra de Limoges



LES + PARTAGÉS

- Social** Les salariés de GM&S bloquent l'entrée du site PSA de Sept-Fons (Allier)
- Limoges** De la porcelaine au vin, l'étonnant parcours de la famille Decoster
- Limoges** Les dirigeants de Vert Marine condamnés pour « favoritisme »
- Energies renouvelables** L'éolien continue de se développer en Nouvelle Aquitaine
- Social** Bruno Le Maire demande aux salariés de GM&S de "lever immédiatement et sans délai les blocages"

S'INSCRIRE
À LA NEWSLETTER

vous email

OK

Besoin de prendre l'air ?